

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

**N° 2017/62  
du 23.11.2017  
domaine 7.5**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	<b>17</b>	17	00	00

CONVOCATION	AFFICHAGE
17.11.17	17.11.17

Objet : Attribution de subvention à l'association L'Erbalungaise

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois du mois de novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Ricci, Maire.

**Présents :** Agostini, Berti, Biaggi, Bozioglav, Carbuccia, Coudert, Esposito, Fombelle, Mattei, Maury, Peretti, Ricci D, Ricci RM, Rossi, Valery;

**Représenté :** Faure, Muselli,

**Absents :** Elgart, Sanguinetti,

**Secrétaire :** Peretti

Le Maire rappelle au Conseil que le budget primitif 2017 prévoit en subvention aux associations, une somme à attribuer par délibération ultérieure.

Il invite le Conseil à prendre connaissance de la demande déposée par l'Association L'Erbalungaise.

**Après examen et délibération, le Conseil**

CONSIDERANT l'intérêt des actions menées par ladite association,

**DECIDE** d'allouer la somme de 4500 €

**DIT** que cette somme sera prélevée sur les crédits pré-inscrits.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Pour le Maire le 1<sup>er</sup> Adjoint,